

Un grand excès de vitesse, un scootériste ivre et sans casque en ville percute une automobile



Un grand excès de vitesse, un scootériste ivre et sans casque en ville percute une automobile

Aubiet

Samedi 5 mars sur la RN 124 à hauteur d'Aubiet une voiture qui se dirigeait vers Auch a pris feu. La circulation a été coupée durant vingt minutes. Il n'y a pas eu de blessés.

Plaisance-du-Gers

Samedi 5 mars à 10 h 30 un camping-car a accroché plusieurs voitures. Le conducteur âgé de 70 ans a été amené à l'hôpital d'Aire-sur-Adour.

L'Isle-Jourdain

Ces jours derniers sur la D 654, la BMO de l'Isle-Jourdain a stoppé un automobiliste qui roulait à 164 km/h pour une vitesse autorisée de 80 km/h. La BMW a été mise en fourrière et le permis de conduire retenu.

Riscle

Vendredi 4 mars à 19 h 30 dans la ville, un cyclomotoriste de 34 ans qui perdu le contrôle de son scooter a percute une automobile. Il roulait sans le casque et était positif à l'alcool. Légèrement blessé, il a été transporté par le SMUR à l'hôpital de Mont-de-Marsan.